

QUAND RAFY GOLD BLANCHIT SES MENTIONS LÉGALES

La diffusion d'invitations personnelles à l'en-tête **RAFY GOLD** (enseigne commerciale de la société **TRADING EL**) informe les consommateurs de l'organisation de « grandes journées d'estimation et d'expertise » : chacun est invité à apporter ses bijoux, pièces, lingots, dents, or cassé, débris, vieux bijoux, bijoux de marques mais aussi en argent sous toutes leurs formes.»

RAFY GOLD, qui se qualifie spécialiste du rachat d'or et d'argent, vous offre même un chèque cadeau (100 €, 200 € ou 300 €) en fonction du nombre de carats mais reste flou sur la nature de ce chèque cadeau (bon de réduction ?). Dans tous les cas l'octroi de cet avantage est pris en compte dans l'évaluation qui sera faite.

Même si **RAFY GOLD** prétend exister depuis 2011, vous avez le réflexe de consulter le site **RAFYGOLD.COM**, et notamment les mentions légales. Et surprise, toutes les informations obligatoires des rubriques « Propriétaire du site internet » et « Responsable de la publication » sont vierges ! Quelle amateurisme ! D'autre part, la consultation d'**INFOGREFFE** permet de constater que les comptes annuels ne sont pas publiés depuis 2020.

L'évaluation de matières précieuses implique une rigueur absolue. Les constats du **Réseau anti-arnaques** en matière de non respect des obligations légales (mentions légales et publication des comptes) laissent songeurs.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)